

PREAVIS N° 255/2023
Compte n° 9141.40.55

relatif à une demande de crédit de **CHF 220'000.- TTC** pour le remplacement de la conduite d'eau sous-pression sur le Chemin de la Fin à Tannay.



Au Conseil intercommunal des SITSE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. DESCRIPTION DES TRAVAUX

Actuellement, les Services Industriels de Terre Sainte et Environs (SITSE) entreprennent des travaux sur leur réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie sur une partie du Chemin de la Fin à Commugny et à Tannay (préavis.n°246/2023).

L'ancienne conduite d'eau potable en fonte est en cours de remplacement entre le Chemin des Voirons et le Chemin de la Fin-Dessus sur une longueur de 465 m. Il était prévu initialement de s'arrêter au niveau du Chemin de la Fin-Dessus. Cependant, l'état de la conduite en cours de remplacement présente des signes avancés de corrosion. Ce constat, corrélé avec une fuite importante en 2013 sur le chemin de la Fin au carrefour entre le Chemin du Pré-Champ et le Chemin des Peupliers, exige le prolongement des travaux de remplacement de la conduite actuelle jusqu'au chemin des Peupliers. La conduite qui sera remplacée sur une longueur de 115 m, est une conduite en fonte grise de diamètre 200 mm datant des années 1960.

Afin de bénéficier de la synergie des travaux en cours, de la présence des équipes de génie civil et de la présence des tuyauteurs, les SITSE souhaitent remplacer la conduite dans la continuité des travaux en cours. Sur les derniers 70 m des travaux actuels, la route doit être fermée partiellement au trafic de transit en raison de la largeur de la chaussée. La fermeture de la route est également nécessaire pour les travaux d'extension et lancer ces travaux complémentaires dans la continuité des travaux en cours permet de réduire les nuisances aux riverains en fermant la route qu'une seule fois. D'un point de vue financier, nous bénéficions des conditions de l'appel d'offre initial du préavis 246/2023 en économisant sur les déplacements supplémentaires.

Les travaux d'extension consistent en :

- La suppression de la conduite en fonte grise diamètre 200 mm sur une longueur de 115 mètres entre le chemin de la Fin-Dessus et le chemin des Peupliers.
- Le remplacement de cette conduite par une conduite en acier en diamètre 300 mm et le raccordement de cette nouvelle conduite à la conduite existante en fonte ductile diamètre 250 mm datant des années 1980.

1^{er} but optionnel (9 communes) : Eau potable

- La reprise des branchements d'eau sous pression privés et le changement des vannes de concessions alimentant les immeubles privés si cela s'avère nécessaire.

Les travaux débiteront avec la fermeture de la route le 9 octobre 2023. La première phase consiste à terminer le dernier tronçon de 70 m dans le cadre du préavis 246/2023 et la seconde phase débutera une fois ce tronçon terminé. La durée totale des travaux (finalisation du préavis 246/2023 et extension de 115m) est estimée à 2.5 mois, soit jusqu'à la mi-décembre, y compris la remise en état de la route.

2. COUT DES TRAVAUX

Les montants des travaux indiqués ci-dessous sont basés sur les prix des soumissions rendues par les entreprises de sanitaire et de génie civil dans le cadre des travaux en cours (préavis 246/2023).

Le montant total des travaux s'élève à **CHF 220'000.- TTC**. Il se décompose de la manière suivante et comprend l'ensemble des prestations prévues :

Travaux d'appareillage conduite ESP	CHF	90'000.--
Travaux de génie civil	CHF	80'000.--
Travaux de marquage et signalisation (route)	CHF	2'000.--
Honoraires d'ingénieur – Phase d'étude et exécution	CHF	16'000.--
Divers et imprévus (environ 10%)	CHF	15'000.--

Montant brut HT	CHF	203'000.--
TVA 7.7 %	CHF	15'631.--
Montant total TTC (arrondi) :	CHF	<u>220'000.--</u>

Les points suivants sont à préciser :

- Les honoraires d'ingénieurs comprennent toutes les prestations nécessaires à la réalisation de plans d'exécution et au suivi des travaux, ainsi que toutes les prestations géométriques correspondantes.
- Les prestations relatives à l'établissement et à la transmission à l'ECA des données au format SIRE ainsi que les démarches relatives à l'obtention des subventions de l'ECA sont également intégrées au montant des honoraires d'ingénieur.
- Les montants des travaux ci-dessus ne tiennent pas compte des subventions versées par l'ECA. Ces subventions sont à confirmer par l'ECA mais se situent généralement entre 5 et 6% du montant final des travaux.
- Le montant final de ces travaux sera amorti sur une durée maximale de 30 ans.

3. CONCLUSION

En conclusion de son préavis n° 255/2023, le Comité de direction des SITSE vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

VU le préavis n° 255/2023 relatif à une demande de crédit de **CHF 220'000.- TTC** pour le remplacement d'une conduite d'eau sous-pression au Chemin de la Fin et Chemin de la Fin-Dessus sur les communes de Commugny/Tannay ;

OUI les rapports des Commissions chargées de son étude ;

ATTENDU que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Le Conseil intercommunal des SITSE décide :

- 1. d'autoriser le Comité de direction à entreprendre les travaux décrits ci-dessus ;**
- 2. de lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 220'000.- TTC ;**
- 3. de l'autoriser à emprunter cette somme si nécessaire.**
- 4. de l'autoriser à amortir ce montant sur une durée maximale de 30 ans.**

Founex, le 5 octobre 2023

Au nom du Comité de direction

Le Président :

C. Hilfiker

Le Secrétaire :

S. Breugelmans



